

# La colonisation

## Contenu :

Introduction : La colonisation, définition et premiers exemples .....	1
I- Au XVI <sup>ème</sup> siècle, la formation des premiers grands Empires coloniaux.....	2
A) L'Empire colonial espagnol .....	2
B) L' « Outre-mer » portugais.....	3
II- A partir du XVII <sup>ème</sup> siècle, de nouvelles puissances coloniales .....	4
A) L'Empire colonial britannique .....	4
B) Les espaces coloniaux français.....	6
C) D'autres empires de moindre importance.....	8
III- Motivations, modalités et conséquences de la colonisation .....	8
A) Des justifications à la colonisation multiples.....	8
B) Des modalités d'administration et des relations colons/indigènes variées .....	10
C) Des conséquences sur les peuples et territoires colonisés.....	11
Conclusion : Au XX <sup>ème</sup> siècle, la montée des revendications indépendantistes.....	12
A retenir.....	13
Personnages clés : .....	13
Chronologie : .....	13
Pour approfondir.....	14
A) Le commerce triangulaire .....	14
B) De la Conférence de Berlin (1884-1885) au « partage de l'Afrique ».....	15

## Introduction : La colonisation, définition et premiers exemples

La colonisation correspond à l'occupation, par une puissance extérieure, d'un territoire qui ne lui appartient pas originellement, et peuplé de populations aux origines différentes. Cette colonisation peut se faire plus ou moins rapidement et de façon plus ou moins brutale et violente (pouvant aller jusqu'au génocide des populations locales), selon la résistance des peuples autochtones et les moyens mis en œuvre par les colons. Des objectifs variés pour les métropoles ont motivé ces opérations de colonisations, que ce soit des motifs religieux, économiques ou politiques. Bien souvent, les indigènes possèdent un statut différent de celui des colons, et peuvent dans certains cas être sujets à des violences ou à l'esclavagisme imposé par les métropoles.

En Europe, la colonisation a été pratiquée par la Grèce sur des territoires du pourtour méditerranéen, et ce dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus Christ. Au début du second siècle, l'Empire romain atteint son apogée et s'étend de la Mésopotamie à l'Espagne en passant par le Caucase, et comprend l'ensemble du pourtour méditerranéen, de l'Égypte à l'Angleterre. Au Moyen-Age, les Vikings établissent également des colonies comme au Groenland ou en Islande. Mais c'est surtout à partir de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et par la découverte du nouveau monde que la colonisation prend une large ampleur. En effet, à l'Est de l'Europe, la montée en puissance de l'Empire ottoman bloque les routes commerciales en direction de l'Asie : avec l'aide financière des Rois Catholiques espagnols (Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon), Christophe Colomb entreprend de rejoindre les Indes par l'Ouest en traversant l'Océan Atlantique, et découvre ainsi le continent américain. Les puissances ibériques sont alors les premières à partir à la découverte du monde...

## **I- Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la formation des premiers grands Empires coloniaux**

### **A) L'Empire colonial espagnol**

Dès 1479, l'Espagne manifeste sa volonté d'expansion par la prise des Canaries. En 1492, Christophe Colomb, à la recherche des Indes pour le compte de l'Espagne, débarque aux Bahamas puis atteint Cuba. Deux ans plus tard, le traité de Tordesillas, établi entre l'Espagne et le Portugal, est à l'origine d'un véritable partage du monde entre ces deux puissances, et exclut les autres puissances européennes. De là, de multiples expéditions se succèdent à travers le monde pour en découvrir ses richesses. Dès 1511, les Antilles sont conquises grâce aux expéditions de Christophe Colomb. En 1519, Hernan Cortés débarque dans le Yucatan, au cœur du territoire maya. Il atteint ensuite Tenochtitlan, la capitale aztèque, qu'il fait tomber en 1521 et renomme Mexico, donnant naissance en 1535 à la Vice-Royauté de Nouvelle-Espagne : tout le Mexique actuel est alors conquis auquel s'ajoute peu à peu les territoires d'Amérique centrale, la Californie, l'Arizona, le Texas et même la Floride. La rive Ouest du Mississippi et la Nouvelle-Orléans, tout d'abord dans le giron français, sont obtenus en 1763 pour un temps limité, suite au Traité de Paris signé après la Guerre de Sept Ans. Au tournant du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Vice-Royauté de Nouvelle Espagne comprend le Venezuela et s'étend du Panama jusqu'au Nord des Etats-Unis actuels, Etats-Unis dont les limites s'arrêtent alors au Mississippi : ainsi, l'Espagne contrôle toute l'Amérique centrale, l'Ouest nord-américain, la Floride ainsi que Cuba.

Les Espagnols ouvrent également au XVI<sup>ème</sup> une route maritime depuis le Mexique vers les Philippines, découvertes pour le compte de l'Espagne par Magellan dès 1521. En 1529, un nouveau traité, celui de Saragosse, établit une séparation d'influence entre les îles Moluques, qui reviennent au Portugal, et les Philippines, attribuées à l'Espagne. Le reste de l'Amérique du Sud tombe peu à peu dans l'escarcelle espagnole : le Paraguay, puis le Chili, la Bolivie et plus tard l'Argentine dont l'étendue ralentit la conquête espagnole. En 1534, Francisco Pizarro dirige une expédition à l'origine de la conquête de l'Empire inca, autour du Pérou actuel, conquête achevée seulement dans les années 1570 : la Vice-Royauté du Pérou est créée dès 1542 et s'agrandit jusqu'à s'étendre du Panama actuel à la Patagonie sur toute la côte pacifique, et atteint aussi les côtes atlantiques de l'Argentine ou de la Colombie actuelles. Mais les Pays-Bas puis l'Angleterre, exclus du traité de Tordesillas qu'ils refusent de reconnaître, déclarent la guerre à l'Espagne respectivement en 1568 et 1585. Dans le

même temps, l'accession au trône du Portugal de Philippe II d'Espagne est à l'origine de l'Union ibérique, qui lie Espagne et Portugal en 1580 jusqu'en 1640. Le XVII<sup>ème</sup> siècle correspond au Siècle d'or espagnol : l'Empire espagnol est à l'apogée de son influence et de son rayonnement.

Face à l'ampleur du continent Sud-américain, l'Espagne décide de scinder la Vice-Royauté du Pérou. Au Nord, dès 1717, la Vice-Royauté de Nouvelle-Grenade, avec pour capitale Sante Fe de Bogota, regroupe le Panama, la Colombie, et l'Equateur. Au Sud, à partir de 1776, la Vice-Royauté de la Plata est dirigée depuis Buenos Aires et comprend l'Uruguay, le Paraguay, l'Argentine, la Bolivie et une partie du Brésil. Au centre, la Vice-Royauté du Pérou conserve le Pérou et le Chili actuels. Seul l'Est du Brésil actuel échappe aux Espagnols dans le continent Sud-américain. Mais alors que les Etats-Unis ont déclaré leur indépendance en 1776, des tensions de plus en plus vives apparaissent dans les colonies espagnoles : avec l'occupation de l'Espagne par Napoléon et la Guerre d'indépendance espagnole (1808-1814) qui en découle, les colonies espagnoles se lancent dans un processus d'indépendance qui aboutit à la fin de l'Empire colonial espagnol dans les années 1820. Seules les Philippines, Cuba, Guam et Porto Rico sont conservées dans un premier temps, mais finalement perdues en 1898 suite à la guerre hispano-américaine.

## **B) L' « Outre-mer » portugais**

Au XV<sup>ème</sup> siècle, le Portugal tente tout d'abord quelques percées en Afrique, comme à Ceuta en 1415, mais celles-ci se révèlent décevantes. Souhaitant découvrir ce qui se trouve plus au Sud de l'Afrique, les Portugais découvrent Madère, les Açores et le Cap Vert. En 1446, le navigateur Nuno Tristao débarque en actuelle Guinée-Bissau avant que le Portugal n'y établisse des premiers comptoirs, mais l'intérieur du pays n'est pas exploré avant le XIX<sup>ème</sup> siècle. L'explorateur portugais Diogo Cao atteint l'embouchure du fleuve Congo dans les années 1480 : les Portugais développent alors des échanges commerciaux avec les populations locales de la côte Ouest de l'Afrique méridionale, mais il faut attendre 1575 pour que le Portugal commence véritablement la colonisation de l'Angola. Peu à peu, la Guinée et l'Angola deviennent des plateformes pour le commerce triangulaire (voir « **Pour approfondir...** ») : de nombreux esclaves d'Afrique sont ainsi envoyés dans les Amériques, avant l'interdiction de la traite négrière en 1836. En 1488, Bartolemeu Dias passe le Cap de Bonne Espérance. Les Portugais investissent les côtes du Mozambique peu après l'arrivée de Vasco de Gama sur ses côtes, en 1498.

Les Indes sont atteintes avant même le XV<sup>ème</sup> siècle : après avoir vaincu les flottes musulmanes de l'Empire ottoman et de divers sultanats, les Portugais contrôlent l'Océan Indien et établissent de nombreux comptoirs sur les côtes africaines et en Inde, comme à Goa en 1510, et étendent leur influence jusqu'à Malacca et les Moluques. Ils permettent le commerce lucratif des épices, très prisées en Europe. Par la suite, les navigateurs portugais atteignent en 1517 Canton, en Chine, puis en 1543 Nagasaki, au Japon. Ils établissent un comptoir à Macao en 1557, qui ne sera rétrocédé qu'en 1999 à la Chine. Au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, le Portugal atteint son apogée en Orient. Par la suite, et notamment durant l'Union ibérique (1580 – 1640), le Portugal perd de nombreuses possessions comme Ceylan, Malacca ou les Moluques, essentiellement au profit des Hollandais, qui créent en 1602 la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Expulsés de nombreuses zones, les Portugais doivent alors

se concentrer sur quelques possessions stratégiques, comme Goa, Daman ou Macao, ou se replier vers des territoires de moindre importance, comme le Timor oriental. Surtout, le Portugal choisit de renforcer sa domination en Amérique du Sud en poursuivant la conquête de l'intérieur du territoire brésilien.

En 1500, Pedro Alvares Cabral découvre le Brésil, dont les Portugais investissent peu à peu les côtes. Il faut cependant attendre les années 1530 pour que la colonisation à proprement parler ne commence. A partir de 1549, la ville de Salvador de Bahia devient la capitale du territoire portugais au Brésil, et le reste jusqu'en 1763. La ville de Rio de Janeiro est fondée en 1567 après l'expulsion des Français de la baie de Rio. Au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, les Portugais repoussent les Hollandais, qui avaient investi certains littoraux et notamment la région de Recife, et assoient leur domination sur toute la côte Est du Brésil. Le territoire brésilien est alors unifié sous le joug portugais et le restera après l'indépendance. En 1807, face à l'invasion napoléonienne du Portugal, le régent Jean VI décide de fuir Lisbonne pour s'établir à Rio de Janeiro, qui devient la capitale d'un royaume qui comprend le Portugal, le Brésil et les autres possessions portugaises. Alors que les Portugais réclament le retour de la famille royale à Lisbonne, Jean VI retourne au Portugal après avoir nommé son fils régent du Brésil. Ce dernier, Pierre I<sup>er</sup>, proclame l'indépendance du Brésil en 1822 avant d'en devenir l'Empereur. Le Brésil obtient définitivement son indépendance en 1825.

## **II- A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, de nouvelles puissances coloniales**

### **A) L'Empire colonial britannique**

A la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'Angleterre, protestante, s'oppose à la domination ibérique, de confession catholique : Elisabeth I<sup>ère</sup> engage alors l'Angleterre dans l'exploration du continent nord-américain. L'apaisement des relations anglo-espagnoles après l'accession au trône de Jacques I<sup>er</sup>, en 1603, permet la formation progressive du Premier Empire britannique, d'une part sur la côte Est du continent nord-américain (dont l'immensité territoriale motive une émigration importante) et dans les Caraïbes (où se concentre alors la majorité des richesses de l'Empire). Les fameuses Treize Colonies sont peu à peu créées entre 1607 (la Virginie) et 1732 (la Géorgie). Par le Traité de Bréda, en 1667, les Britanniques obtiennent des Provinces-Unies la Nouvelle-Néerlande en échange du Suriname après près d'un siècle de conflits entre les deux nations. La Guerre de Sept Ans, qui oppose les grandes puissances sur plusieurs fronts distincts (préfigurant ainsi les guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle), aboutit en 1763 au Traité de Paris qui permet à la Grande-Bretagne d'étendre sa puissance : elle obtient notamment aux dépens de la France le Canada et tous les territoires à l'Est du Mississippi, la France préférant conserver ses positions lucratives dans les Antilles plutôt que sa colonie de Nouvelle-France. Mais les dispositions prises par Londres sur ces nouveaux territoires et le cantonnement des colons aux régions côtières entraînent de vives tensions entre Londres et les Treize Colonies, par ailleurs désormais débarrassées de la menace française. En conséquence, les colons nord-américains se lancent en 1775 dans une Guerre d'indépendance de huit ans et proclament leur indépendance le 4 juillet 1776. Grâce à l'aide des rivaux de l'Empire britannique, tels que la France et les Pays-Bas, cette indépendance devient effective et officielle en 1783 par le Traité de Versailles.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'Empire britannique cherche également à s'étendre en Asie avec la création, en 1600, de la Compagnie anglaise des Indes orientales. Celle-ci s'oppose dans l'Océan Indien à la VOC, son équivalent néerlandais créé deux ans plus tard, ainsi qu'aux Portugais. Les Anglais parviennent peu à peu à s'implanter en Inde, où ils développent leur présence d'abord à Surat, puis à Madras, Bombay et Calcutta où ils établissent des comptoirs. Rapidement, cette région du monde devient la plus profitable de l'Empire britannique grâce au commerce des épices. A partir de 1757, après avoir pris le contrôle du Bengale, la domination commerciale britannique sur le sous-continent indien devient totale, et la Compagnie britannique s'immisce peu à peu dans les affaires intérieures de l'Inde. Un siècle plus tard, et après avoir étendu son influence jusqu'à l'actuel Bangladesh ainsi qu'au Pakistan, le *Government of India Act* de 1858 offre à la couronne britannique le pouvoir politique sur les Indes : c'est le début du Raj britannique et la fin de la Compagnie anglaise des Indes orientales. La reine Victoria devient par la suite impératrice des Indes, en 1876.

A la suite de l'écartement de Napoléon, l'Angleterre devient à partir de 1815 la puissance majeure en Europe et dans le monde : c'est le début du « siècle impérial britannique ». La Grande-Bretagne peut désormais focaliser son attention sur son expansion territoriale, d'autant que sa flotte est alors sans équivalent. Elle acquiert ainsi Singapour en 1819, puis Malacca cinq ans plus tard au détriment des Hollandais, et enfin la Birmanie en 1826. La Première guerre de l'opium (1838 – 1842), remportée par les Britanniques face à l'Empire de Chine, aboutit en 1842 au Traité de Nankin qui voit Hong Kong être cédée à l'Empire britannique. Seule la Russie s'oppose à l'expansion britannique en Asie centrale dans ce que l'on appelle le « Grand Jeu ». Craignant la menace russe sur l'Inde après les victoires des troupes tsaristes contre les empires ottoman et perse dans les années 1830, la Grande-Bretagne tente, en vain, d'envahir l'Afghanistan (Première guerre anglo-afghane, 1839-1842), puis annexe en 1876 le Balouchistan (dans l'actuel Pakistan). Mais elle abandonne à la Russie l'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan dans les années 1860-1870.

L'Angleterre étend également son influence en Océanie : dès 1769, James Cook revendique la Nouvelle-Zélande puis l'Australie au nom de la couronne britannique. De nombreux condamnés sont alors déportés vers ces territoires reculés jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. La découverte d'or contribue par ailleurs à une immigration massive en Australie, plus précisément dans la région de Melbourne. D'autres îles du Pacifique passent également sous domination britannique telles que les Fidji, les îles Salomon, les Tonga, les Nouvelles-Hébrides, etc.

En Afrique, l'implantation britannique commence au tournant du XIX<sup>ème</sup> siècle avec la Côte-de-l'Or ou *Gold Coast* (actuel Ghana), la Gambie et le Sierra Leone. Après plus d'un siècle et demi d'implantation, la colonie néerlandaise du Cap passe définitivement sous domination britannique en 1806, poussant les Boers d'origine néerlandaise à se réfugier vers le Nord et y fonder des républiques indépendantes dans le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle : la République du Transvaal et l'Etat libre d'Orange. Mais ces Etats sont finalement annexés en 1902 par la couronne britannique suite à la Seconde Guerre des Boers (1899-1902). A l'autre bout de l'Afrique, les Anglais, motivés par la présence stratégique du Canal de Suez nouvellement construit, occupent l'Egypte à partir de 1882. La course aux colonies provoquant de vives tensions entre nations européennes : la conférence de Berlin réunit à partir de 1884 les

puissances colonisatrices pour décider d'un « partage de l'Afrique » (voir « **Pour approfondir...** »). Mus par le rêve de Cecil Rhodes de relier Le Caire, en Egypte, au Cap, en Afrique du Sud, les Britanniques tentent de conquérir l'Afrique du Nord au Sud et mettent la main sur de nombreux territoires africains. En 1898, ils repoussent les troupes françaises, désireuses de rallier les côtes Ouest et Est, lors de la crise de Fachoda, et assurent leur suprématie au Soudan. Malgré le protectorat du Bechuanaland (1885, actuel Botswana) et les acquisitions du Kenya en 1888, du Nyassaland (Malawi) en 1891, de l'Ouganda en 1894 puis de la Rhodésie (Zimbabwe) et de la Rhodésie du Nord (Zimbabwe), il faut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour qu'une partie de l'Afrique orientale allemande, le Tanganyika (actuelle Tanzanie), revienne à la couronne britannique et que la liaison ferroviaire devienne possible. Mais celle-ci ne sera pas réalisée dans l'entre-deux-guerres, essentiellement pour des motifs économiques. Entretemps, les Britanniques mettent également la main sur la Somalie (1884) et le Nigeria (1886), sans compter des territoires de la péninsule arabique (Bahreïn, le Koweït, Oman ou le Qatar notamment), avant la mise en place de protectorats britanniques en Transjordanie, en Irak et en Palestine quelques années plus tard suite aux accords Sykes-Picot de 1916.

Dans l'entre-deux-guerres, l'Empire britannique est à son apogée et s'étend sur près de trente millions de kilomètres carrés. Il rassemble alors plus de 400 millions d'habitants, soit un quart de la population mondiale.

## **B) Les espaces coloniaux français**

Lorsque les puissances ibériques s'aventurent par-delà les océans, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, la France connaît un certain retard sur le plan maritime. Pourtant, à partir de 1534, les expéditions de Jacques Cartier dans l'Atlantique Nord offrent des perspectives d'expansion territoriales significatives, d'autant que l'Espagne et le Portugal ne cherchent pas à explorer cette région du globe. De là est créée la Nouvelle-France (dans l'actuel Québec) mais ces territoires ne commencent à être colonisés que vers les années 1610. Avec le renforcement de la marine française au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, les expéditions se font plus lointaines, comme dans la baie de Rio ou en Floride (années 1560), mais les Français sont chassés de ces territoires par les puissances concurrentes. Ainsi, il faut attendre le XVII<sup>ème</sup> siècle pour que la France, notamment sous l'impulsion de Richelieu et Mazarin, se dote d'une marine capable de rivaliser dans le Nouveau Monde. La France colonise tout d'abord Saint-Christophe en 1625, puis la Guadeloupe et la Martinique dix ans plus tard. La culture de la canne à sucre y est particulièrement lucrative, surtout à Saint-Domingue, annexée en 1697 grâce aux efforts de la Compagnie des Indes occidentales. L'action de Colbert sous Louis XIV permet ensuite la mise en place d'une stratégie coloniale forte et la création d'une marine puissante qui surpasse désormais ses rivales espagnole et hollandaise. Une politique d'immigration permet l'agrandissement de la Nouvelle-France, colonie de peuplement en Amérique du Nord, et ce malgré l'hostilité du climat, la maladie et les Amérindiens. En 1682, et après avoir reconnu la région des Grands Lacs, René-Robert Cavelier de La Salle parcourt le Mississippi jusqu'à son embouchure : l'ensemble de ce territoire est revendiqué sous le nom de Louisiane, en l'honneur de Louis XIV. En 1664, alors que l'Asie avait jusque-là été délaissée par la France, Colbert fait créer la Compagnie des Indes orientales qui permet en 1668 l'établissement d'un premier comptoir en Inde, à Surat, puis surtout à Pondichéry, en 1674. Mais à la suite de la défaite française lors de la Guerre de Succession d'Espagne (1701-

1714), le traité d'Utrecht de 1713 impose à la France de céder aux Britanniques une partie de l'Acadie ainsi que Saint-Christophe, et de reconnaître le pouvoir britannique dans la baie d'Hudson et à Terre-Neuve. Les Britanniques attaquent les villes françaises de Québec en 1759 puis Montréal en 1760 : en 1763, suite à la défaite française lors de la Guerre de Sept Ans, le Traité de Paris officialise la perte du Canada français au profit de l'Angleterre, ainsi que celles de la région des Grands Lacs, de la rive Est du Mississippi et de certaines îles antillaises telles que la Dominique. La France cède également les territoires de l'Ouest du Mississippi à l'Espagne (la Louisiane), avant d'en récupérer la souveraineté en 1800 : Napoléon Bonaparte vend finalement ces territoires aux Etats-Unis en 1803. Suite à ce traité, la France conserve ses possessions antillaises riches en canne à sucre (du moins jusqu'à l'indépendance de Saint-Domingue, qui devient Haïti en 1804), et décide de coloniser massivement la Guyane, où Cayenne est sous administration française depuis près d'un siècle. Globalement, malgré la préservation de quelques colonies et comptoirs, la France perd à cette occasion son premier espace colonial (certes peu peuplé, la France n'ayant pas le dynamisme démographique nécessaire pour peupler tous ces territoires) et laisse la Grande-Bretagne imposer sa domination, malgré la perte des Treize Colonies quelques années plus tard.

Après la période napoléonienne, le retour en force français sur l'échiquier mondial est perceptible dès 1830 lors de la campagne d'Algérie, décidée par Charles X et achevée en 1847. Puis la France s'implante également au Gabon (1839), à Mayotte (1841) et en Côte d'Ivoire (1843) ainsi que dans quelques îles du Pacifique. Napoléon III, au cours du Second Empire, poursuit cette politique expansionniste par l'acquisition de la Nouvelle-Calédonie (1853) et les conquêtes en Cochinchine (1858) et au Cambodge (1863). Mais il faut surtout attendre l'avènement de la Troisième République pour voir la France s'engager activement dans la course aux colonies, notamment sous l'activisme de Jules Ferry. Dès 1875, la France s'installe au Congo, puis acquiert la Polynésie dans les années 1880. La Tunisie devient ainsi un protectorat français en 1881, mais la France, malgré sa présence renforcée due au percement du Canal de Suez, laisse l'Egypte aux Britanniques. La France acquiert en Afrique de nombreux territoires jusqu'à la Première Guerre mondiale : Dahomey (actuel Bénin) en 1883, Niger en 1890, Guinée en 1891, Madagascar en 1896, Haute-Volta (actuel Burkina Faso) en 1896, Tchad en 1900, Centrafrique en 1905, Maroc en 1912... Mais la France doit faire marche arrière face à l'armée britannique à Fachoda en 1898, évitant ainsi un conflit ouvert avec la puissance rivale sur le continent africain. L'Afrique-Occidentale Française (AOF) est créée en 1904, six ans avant l'Afrique-Equatoriale Française (AEF). Par ailleurs, la conquête du Tonkin en 1884 puis celle du Laos en 1893 permettent de compléter l'Indochine française. Enfin, la défaite allemande lors de la Première Guerre mondiale permet à la France d'administrer le Cameroun et le Togo après 1918, mais aussi la Syrie et le Liban à partir de 1920.

A son apogée dans l'entre-deux-guerres, le second espace colonial français s'étend sur plus de douze millions de kilomètres carrés et abrite plus de cent millions d'habitants, soit environ 5% de la population mondiale de l'époque.

### **C) D'autres empires de moindre importance**

D'autres pays européens ont également joué un rôle non négligeable durant ces siècles de colonisation. C'est notamment le cas des Provinces-Unies (ou Pays-Bas) qui développent leur influence au XVII<sup>ème</sup> siècle dans les Amériques où ils conservent une implantation durable en Guyana et au Suriname. En Afrique, leur colonie d'Afrique du Sud, ne dure qu'un peu plus d'un siècle avant d'être démantelée par les Britanniques. Ils développent essentiellement leur présence en Inde, au Sri Lanka et surtout en Indonésie qu'ils conservent jusqu'à l'indépendance de 1949. De son côté, l'Allemagne se lance à son tour dans la colonisation lors de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle acquiert le Togo (1884), ainsi que le Cameroun, la Namibie et le Tanganyika. Elle développe également une présence en Asie, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans des îles du Pacifique (Micronésie, îles Mariannes, Palau, Samoa, etc.). Dans le même temps, l'Italie cherche également à développer son influence par des conquêtes en Erythrée (1882), en Somalie (1889) et en Libye (1912). Dans l'entre-deux-guerres, Mussolini poursuivra ces efforts par des conquêtes en Ethiopie (1936) et en Albanie (1939). La Belgique développe quant à elle un empire colonial restreint au seul Congo belge dont Léopold II de Belgique devient roi en 1886.

De nature différente, l'Empire russe se développe également à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans des régions frontalières. En Europe, il s'agit essentiellement de la Finlande, des Etats baltes, de la Biélorussie, et de l'Ukraine, ainsi que des pays caucasiens au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan). S'ensuit les annexions des pays d'Asie centrale : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan. L'Alaska est également occupé durant les deux premiers tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais cet empire, comme l'Empire ottoman avant lui, ne possédait pas un caractère colonial comparable à celui des autres puissances européennes. Les Etats-Unis, eux aussi, ont formé un ensemble géographique étendu, d'abord suite à la guerre contre le Mexique qui leur permet d'agrandir considérablement leur territoire vers le Sud après 1848, puis au-delà du continent Nord-américain suite à la guerre hispano-américaine (1898) qui leur donne le contrôle des Philippines, de Porto Rico et de Guam. Enfin, au XX<sup>ème</sup> siècle, le Japon cherche à son tour à développer son territoire géographique, d'abord par les conquêtes des îles Kouriles et de Sakhaline aux dépens de l'Empire russe, puis par l'annexion de la Corée en 1910. L'expansionnisme japonais sème le chaos en Asie à partir des années 1930 et mène rapidement à l'expansion d'un conflit qui devient alors planétaire : la Seconde Guerre mondiale.

## **III- Motivations, modalités et conséquences de la colonisation**

### **A) Des justifications à la colonisation multiples**

Selon les époques et les gouvernements, la colonisation a été motivée par des facteurs multiples.

La religion est un premier facteur qu'il ne faut pas occulter et qui a joué un rôle majeur selon différentes modalités. Primo, la religion était un élément central des expéditions maritimes lors des conquêtes espagnoles et portugaises du XVI<sup>ème</sup> siècle. Franciscains, dominicains ou encore jésuites cherchent ainsi à répandre le christianisme sur le continent américain tandis

que des missions locales s'implantent dans chacune des colonies, sous la bénédiction du pape qui a lui-même arbitré les zones d'influence entre Espagnols et Portugais. Le débat sur la façon dont devait se faire la colonisation des peuples indigènes mena rapidement un débat idéologique : la controverse de Valladolid (1550-1551). Secundo, en plus d'une volonté d'éducation religieuse, les colons ont bien souvent mis en avant le bien fondé de « missions civilisatrices » pour justifier leur installation dans certains territoires. S'appuyant sur une vision simpliste et raciste visant à distinguer les peuples considérés comme « supérieures », les Européens, des populations dites « inférieures », les indigènes. En France, les progrès dans les domaines de la raison, des sciences et des technologies liés aux Lumières au XVII<sup>ème</sup> siècle alimentent notamment cette idée : les Européens se font alors un devoir d'apporter la « civilisation » aux autres peuples et créent parfois des écoles pour éduquer les populations indigènes, comme en Afrique francophone. Mais les indigènes qui accédaient à l'enseignement supérieur étaient rarissimes. Enfin, les colons tentent dans certains cas d'améliorer l'état sanitaire des populations locales par des campagnes de vaccinations ou la création d'hôpitaux, justifiant leur œuvre colonisatrice par des arguments « humanitaires », bien que les colons apportent bien souvent avec eux plus de maladies dévastatrices que de remèdes. Tercio, de nombreux croyants, persécutés pour leur religion, ont également décidé de fuir le Vieux continent : c'est par exemple le cas de protestants français qui émigrent au XVII<sup>ème</sup> siècle en Nouvelle-France, les huguenots.

Afin d'expliquer ces velléités colonisatrices, on peut également évoquer des facteurs économiques. En effet, les colonies représentent des terrains attractifs pour les métropoles. Elles possèdent parfois des matières premières vitales ou prisées, comme les épices en Asie, les diamants en Afrique du Sud ou la culture de la canne à sucre en Amérique. Nombreux sont aussi ceux qui sont partis pour le Nouveau Monde attirés par le mythe de l'Eldorado et la promesse d'une richesse incommensurable en Amérique du Sud. Globalement, de nombreux émigrants ont fui leur métropole, motivés par la recherche d'une vie meilleure. Les colonies peuvent également être des territoires où l'investissement des colons peut être fructueux : la bourse d'Amsterdam, considérée comme la plus ancienne du monde, fut ainsi créée pour permettre le financement des expéditions maritimes de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. En outre, de nombreux ports, voies ferrées ou routes ont été construites pour acheminer les matières premières vers les métropoles, un bon exemple étant la construction du Canal de Suez. Les colonies peuvent aussi constituer un marché pour les produits fabriqués dans les métropoles : ainsi, durant la crise des années 1930, alors que les différents Etats du monde rehaussent leurs droits de douanes, des rapprochements économiques entre métropoles et colonies ont pu être observés, favorisés par l'existence de marchés économiques uniques : ce fut notamment le cas de la France. Mais les liens économiques entre métropoles et colonies ont bien souvent été asymétriques. Ainsi, alors que les métropoles importent des matières premières, elles exportent dans les colonies des biens manufacturés à haute valeur ajoutée : c'est une économie duale.

Les désirs de grandeur ou le nationalisme a également eu un rôle dans la création de certains empires coloniaux. Ceci est en particulier vrai à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Conférence de Berlin (1884-1885) symbolisant notamment le « partage de l'Afrique ». Les nations européennes cherchent alors à étendre leur domination à une époque où le sentiment national est vigoureux et les rivalités internationales fortement perceptibles. La France, sous le coup de la défaite de 1871 et de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, peut ainsi redorer

son blason en accroissant son influence dans le monde par la constitution d'un espace colonial, d'où les nombreuses annexions qui suivront durant le demi-siècle suivant. Ces mêmes justifications ont également motivé le Japon à créer une Sphère de coprosperité en Asie, qui n'était rien d'autre qu'un espace colonial, dans les années 1930. Enfin, certains territoires ont constitué des enjeux stratégiques et géopolitiques, comme le contrôle de Gibraltar, du Canal de Suez et donc de l'Égypte, ou l'accès privilégié à des ports commerciaux en Inde ou en Chine (Hong Kong, Macao) pour contrôler le commerce de certains produits.

## **B) Des modalités d'administration et des relations colons/indigènes variées**

Les territoires colonisés ont, selon les époques, les localisations géographiques et les métropoles, été administrés de façon variée. On peut déjà isoler les comptoirs, qui sont des souvent limités à des villes et qui ont pour objectif de permettre le développement du commerce avec le pays où ils se situent, comme en Inde (Pondichéry, Chandernagor, etc.) : il s'agit d'une colonisation de position. En ce qui concerne les territoires plus vastes, il y a des distinctions notables selon les États colonisateurs. En ce qui concerne les colonies françaises, les décisions sont prises à Paris du fait de la tradition politique très centralisatrice de la France. À travers le Ministère des Colonies, le Ministre nomme des gouverneurs généraux dans les colonies, des hauts fonctionnaires qui représentent l'État, comme en Indochine, à Madagascar, en AEF et en AOF. L'Algérie est, quant à elle, divisée en trois départements placés sous l'autorité d'un gouverneur général nommé par le Ministre de l'Intérieur. Le Maroc et la Tunisie sont de leur côté considérés comme des protectorats : la France y gouverne par l'intermédiaire d'autorités indigènes laissées en place. La Grande-Bretagne, de son côté, possède davantage de colonies de peuplement : Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine... Ces colonies, où la proportion de colons est importante, ont le statut de dominions. Ils gèrent eux-mêmes leur politique intérieure et leurs finances, mais sont soumis aux exigences de la métropole en matière de commerce extérieur et de politique étrangère. En revanche, en Afrique et dans les Indes, où les indigènes sont majoritaires, les Britanniques pratiquent une administration indirecte via des élites indigènes formées et éduquées, bien souvent assistées de conseillers britanniques. Quel que soit le type d'administration, dans la plupart des cas, la métropole fournit le personnel d'encadrement (police, militaires, administrateurs, etc.). En outre, les colons s'approprient bien souvent les meilleures terres, et les cultures d'exportations sont préférées aux cultures vivrières.

Il faut enfin distinguer les colonies de peuplement, comme l'Afrique du Sud ou l'Algérie, des colonies d'exploitation ou de plantation, comme l'AOF ou l'Indochine, qui permettent à la France d'acquérir des matières premières. Dans ces colonies d'exploitation et de plantation, les colons se focalisent essentiellement sur la construction des infrastructures nécessaires au transport des matières premières ou des productions agricoles. Globalement, seules les régions littorales sont mises en valeur : l'arrière-pays est délaissé. Par ailleurs, la ségrégation spatiale est quasiment toujours perceptible : le centre-ville est peuplé par les Européens tandis que les périphéries, peuplées par les indigènes, sont parfois séparées par un espace non bâti, et ce pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les colons craignant la contamination par les indigènes. À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (l'esclavage étant aboli en 1833 en Angleterre et en 1848 en France), dans les colonies de peuplement, deux types de politique peuvent être mises en place en ce qui concerne les indigènes. On

peut, dans un premier cas, pratiquer l'assimilation coloniale. Elle consiste à considérer les indigènes comme capables d'être éduqués et intégrés : ceux-ci doivent devenir des citoyens à part entière et posséder les devoirs qui incombent à ce statut, tels que le paiement d'impôts et se soumettre aux obligations militaires. Mais ils ne possèdent pas les droits des citoyens, tels que le droit de vote, et sont soumis au Code de l'Indigénat qui crée de nouveaux délits et peines applicables aux indigènes : délit de désobéissance, refus de l'impôt, travail forcé, etc. Dans un second cas, il s'agit de respecter les traditions des indigènes : c'est la pratique courante dans l'Empire britannique, appelée « *indirect rule* ». Par ce biais, la Grande-Bretagne renonce à transformer les indigènes en sujets britanniques : c'est une pratique qui dissimule donc un certain mépris. Ainsi, les relations entre colonisateurs et colonisés peuvent être très variables, quand ces derniers ne sont pas purement et simplement exterminés (Amérindiens notamment).

### **C) Des conséquences sur les peuples et territoires colonisés**

La colonisation européenne entre le XVI<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle a d'énormes conséquences historiques, politiques et sociales sur notre monde. Chaque territoire ayant été à un moment de son histoire colonisateur ou colonisé, son présent découle directement de cet épisode passé dont la durée est loin d'être négligeable. Par exemple, la colonisation est à l'origine de la formation des Etats-Unis d'Amérique, la première puissance économique, politique et militaire de notre temps. Les colonisations ibériques en Amérique du Sud expliquent la culture latine de ces pays. La colonisation française en Afrique de l'Ouest a permis d'y répandre la langue française. Les tracés des frontières africaines découlent directement des territoires tels qu'ils ont été délimités par les Européens lors de la colonisation, sans qu'elles ne tiennent toujours compte des spécificités ethniques et culturelles des populations locales. Etc., etc. Au-delà de ces conséquences immédiatement perceptibles d'un point de vue historique, la colonisation a eu un impact direct sur les peuples et l'économie des territoires colonisés.

Tout d'abord, d'un point de vue humain, la colonisation a généré une émigration parfois massive des métropoles vers les pays colonisés. Des populations persécutées ou à la recherche d'une vie meilleure ont ainsi pu tenter leur chance dans le Nouveau Monde. En ce qui concerne les populations locales, celles-ci ont dans un premier temps souffert des rencontres avec les colons : l'apport de nouvelles maladies en provenance d'Europe fut à l'origine d'épidémies mortelles parmi les indigènes. Dans bien des cas, les colons ont par ailleurs entrepris d'exterminer les populations locales afin de s'assurer le contrôle des territoires nouvellement découverts. C'est notamment le cas des Amérindiens, comme les Cheyennes, massacrés par les colonisateurs. L'esclavage, remis au goût du jour avec le commerce triangulaire dû au fort besoin de main d'œuvre dans les champs de canne à sucre américains, couta la vie des à des dizaines de millions d'Africains qui ne survécurent pas au trajet entre l'Afrique et l'Amérique ou furent victimes des colons. Ainsi, le comptoir de Luanda, en Angola, devint un point de passage obligé de la traite négrière portugaise à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, afin de permettre notamment le développement de la production de canne à sucre au Brésil. Qu'ils soient déportés ou non, les esclaves subirent également bien souvent le travail forcé et les tortures. Néanmoins, des opérations telles que des campagnes de vaccination ainsi que la création d'hôpitaux ont aussi pu permettre d'améliorer les conditions de vie des indigènes, notamment par le recul de la mortalité. A

travers la création d'écoles, les métropoles ont également pu transmettre leurs valeurs et leur culture, notamment la langue, aux populations locales.

D'un point de vue économique, la colonisation est un bouleversement majeur dans les territoires colonisés. Les autochtones sont régulièrement dépossédés de leurs biens au profit des colons, qui s'accaparent les ressources des pays occupés et notamment les meilleures terres arables. Globalement, on assiste au développement du secteur primaire afin d'alimenter les métropoles en productions agricoles ou en matières premières. De ce fait, il s'agit de préférer les cultures d'exportations aux cultures vivrières, ce qui posera des problèmes chroniques de sous-alimentation, parfois toujours perceptibles après le processus d'indépendance. L'exploitation des ressources minières est également fréquemment assimilée à un vaste pillage. Par ailleurs, la mise en place d'impôts et d'un système d'exclusivité envers la métropole participèrent également à l'appauvrissement des territoires colonisés. Si les colons furent à l'origine de certaines avancées, notamment dans le domaine des infrastructures (ports, chemins de fer, etc.), celles-ci ne furent bien souvent qu'au service de l'économie d'exportation en faveur des métropoles. En outre, ce furent ces mêmes métropoles qui fixaient bien souvent les termes des échanges commerciaux avec les pays colonisés, avec le risque de froisser les colons et de générer des revendications indépendantistes comme ce fut le cas pour les Treize Colonies d'Amérique du Nord. Globalement, des territoires vierges de toute activité humaines furent développés, parfois de façon inégale (notamment dans les colonies d'exploitation et de plantation), parfois de façon plus raisonnée (en particulier dans les colonies de peuplement : Argentine, Australie, Etats-Unis...). Les activités humaines de l'époque coloniale expliquent dans de nombreux cas les situations économiques de ces pays aujourd'hui indépendants.

### **Conclusion : Au XX<sup>ème</sup> siècle, la montée des revendications indépendantistes**

Dans l'entre-deux-guerres, la majeure partie du monde est encore sous domination d'une puissance coloniale, bien que des territoires se soient déjà émancipés, notamment en Amérique du Sud. Les empires coloniaux constituent un atout considérable au cours des deux Guerres mondiales ainsi que lors de la crise des années 1930, que ce soit économiquement (matières premières, produits agricoles, débouchés commerciaux, etc.) ou par les réservoirs d'hommes qu'elles représentent. Si les peuples indigènes réclament dès l'entre-deux-guerres des réformes aux colonisateurs, bien souvent promises durant la Première Guerre mondiale, les métropoles refusent toute réelle avancée. En conséquence, des mouvements nationalistes se développent et revendiquent l'autonomie, voire l'indépendance, obligeant les métropoles à répondre par la répression. Dans les années 1940, la Seconde Guerre mondiale finit d'ébranler la suprématie supposée de l'homme blanc. Les indigènes retournent facilement les valeurs pour lesquelles ils ont combattu auprès des alliés : liberté, égalité et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, un droit réaffirmé dès 1946 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) nouvellement créée. En outre, les « deux Grands », à savoir les Américains et les Soviétiques, sont hostiles à la colonisation : les Etats-Unis, en surproduction, n'approuvent pas le principe de la colonisation qui entraîne la création de barrières douanières qui restreignent leurs exportations ; l'URSS, quant à elle, se présente comme le leader du camp démocratique et anti-impérialiste et considère que les colonisés sont comme exploités. Ainsi, au lendemain

de la Seconde Guerre mondiale, tous les ingrédients sont rassemblés pour aboutir à des indépendances, que cela se fasse pacifiquement ou par la force.

## **A retenir**

### **Personnages clés :**

#### Explorateurs :

- Nuno Tristao (XV<sup>ème</sup> siècle) : navigateur portugais
- Diogo Cao (1450 – 1486) : navigateur portugais
- Bartolomeu Dias (1450 – 1500) : navigateur portugais
- Christophe Colomb (1451 – 1506) : navigateur génois au service de l'Espagne
- Pedro Alvares Cabral (1467 – 1520) : navigateur portugais
- Vasco de Gama (1469 – 1524) : navigateur portugais
- Francisco Pizarro (1478 – 1541) : conquistador espagnol
- Magellan (1480 – 1521) : navigateur portugais
- Hernan Cortès (1485 – 1547) : conquistador espagnol
- Jacques Cartier (1491 – 1557) : navigateur français
- René-Robert Cavelier de La Salle (1643 – 1687) : explorateur français
- James Cook (1728 – 1779) : navigateur britannique

#### Autres :

- Isabelle I<sup>ère</sup> de Castille (1451 – 1504) : reine de Castille et de Leon, épouse de Ferdinand d'Aragon
- Ferdinand II d'Aragon (1452 – 1516) : roi d'Aragon, époux d'Isabelle de Castille
- Elisabeth I<sup>ère</sup> (1533 – 1603) : reine d'Angleterre
- Richelieu (1585 – 1642) : ministre de Louis XIII
- Mazarin (1602 – 1661) : ministre de Louis XIII puis Louis XIV
- Louis XVI (1754 – 1793) : roi de France
- Jean VI (1767 – 1826) : roi du Portugal
- Napoléon (1769 – 1821) : empereur des Français
- Pierre I<sup>er</sup> (1798 – 1834) : empereur du Brésil et fils de Jean VI
- Victoria (1819 – 1901) : reine d'Angleterre et impératrice des Indes
- Cecil Rhodes (1853 – 1902) : homme d'affaires et politique britannique

### **Chronologie :**

- 1492 : Christophe Colomb débarque aux Antilles
- 1494 : Traité de Tordesillas entre l'Espagne et le Portugal
- 1500 : Pedro Alvares Cabral découvre le Brésil
- 1521 : Hernan Cortès fait tomber Tenochtitlan, la capitale aztèque
- XVII<sup>ème</sup> siècle : Siècle d'or espagnol
- 1607 : création de la première colonie anglaise en Amérique, la Virginie
- 1682 : revendication française de la Louisiane par René-Robert Cavelier de La Salle
- 1763 : Traité de Paris

- 1776 : les Etats-Unis déclarent leur indépendance
- 1803 : Napoléon décide de vendre les territoires à l'Est du Mississippi aux Etats-Unis
- Années 1820 : indépendances des colonies sud-américaines
- 1842 : Traité de Nankin, Hong Kong cédée au britannique
- 1848 : les Etats-Unis agrandissent leur territoire aux dépens du Mexique
- 1848 : la France abolit l'esclavage
- 1876 : la reine Victoria devient impératrice des Indes
- 1884 – 1885 : Conférence de Berlin
- 1898 : crise de Fachoda
- 1898 : Guerre hispano-américaine
- 1904 : création de l'Afrique-Occidentale Française (AOF)
- 1904 – 1905 : guerre russo-japonaise
- 1910 : création de l'Afrique-Equatoriale Française (AEF)
- 1916 : Accord Sykes-Picot
- Années 1930 : expansionnisme japonais

## **Pour approfondir...**

### **A) Le commerce triangulaire**

Le commerce triangulaire correspond à des échanges réalisés entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle et impliquant le commerce d'esclaves.

Traditionnellement, des expéditions européennes se rendaient sur les côtes africaines pour y acheter des esclaves en échange de marchandises. Ceux-ci étaient ensuite vendus outre-Atlantique contre des denrées alimentaires ou des métaux précieux ramenés en Europe. Les esclaves, une fois sur le continent américain, étaient vendus aux colons et servaient de main d'œuvre dans les exploitations agricoles (sucre, café et coton essentiellement), les travaux domestiques ou l'industrie minière.

Si la traite négrière est initiée par les Portugais dès le XV<sup>ème</sup> siècle, celle-ci prend surtout son essor avec la révolution sucrière au XVII<sup>ème</sup> siècle : la demande en esclaves devient alors très forte, notamment au Brésil où Rio de Janeiro devient le premier port négrier au monde. A partir des années 1670, Français et Anglais s'invitent à leur tour sur les côtes africaines et disputent le commerce d'esclaves avec les Hollandais. Ce commerce entraîne le développement de grands ports européens (Liverpool, Nantes, etc.) et de circuits d'approvisionnement en Afrique. Bien que la traite négrière devienne progressivement illégale dans la plupart des Etats européens au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, il fallut attendre l'abolition de l'esclavage pour que celle-ci prenne vraiment fin.

Les principales régions de départ se concentrèrent sur les rives de l'Afrique centrale et de la Baie du Bénin, tandis que le Brésil et les Antilles françaises et britanniques furent les principales régions d'arrivée. Au total, environ douze millions d'Africains furent déportés durant ces siècles de traite négrière, la grande majorité entre 1670 et 1870. Elle eut des conséquences profondes sur les sociétés africaines.

## **B) De la Conférence de Berlin (1884-1885) au « partage de l'Afrique »**

La Conférence de Berlin est une rencontre internationale organisée par le chancelier allemand Otto von Bismarck afin de discuter des règles quant au « partage de l'Afrique ». Elle réunit l'ensemble des puissances européennes ainsi que les Etats-Unis et les empires russe et ottoman.

Alors que les pays européens se lancent dans une « course aux colonies » en Afrique dans les années 1880, en particulier suite à la découverte de richesses telles que des diamants dans le Transvaal, des tensions interétatiques parfois violentes apparaissent. Par l'Acte général de Berlin, établi en février 1885, les nations européennes affirment que l'annexion d'un territoire ne peut se faire qu'au travers de son occupation effective, excluant l'annexion automatique de l'arrière-pays pour une puissance qui contrôlerait un littoral. Cette conférence permet ainsi de désamorcer certains conflits en fixant notamment les frontières de certains territoires. Mais elle ne peut éviter toutes les crises, comme le montre la crise franco-britannique de Fachoda en 1898.

A la veille du premier conflit mondial, l'Afrique est ainsi quasiment entièrement occupée, à l'exception de l'Ethiopie et du Libéria :

- la France s'est octroyé l'Afrique de l'Ouest, de l'Algérie au Gabon et de la Mauritanie à la Centrafrique, ainsi que Madagascar
- l'Angleterre s'étend du Caire au Cap sur la partie Est de l'Afrique, possède le Sierra Leone, la *Gold Coast* et le bassin du Niger
- l'Allemagne a acquis le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest africain (Namibie) et le Tanganyika
- le Portugal possède l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau et l'enclave de Cabinda
- le Congo belge appartient au roi Léopold II
- L'Italie est présente en Abyssinie, en Erythrée et en Somalie
- l'Espagne a colonisé la Guinée équatoriale, le Sahara occidental et le Nord du Maroc